

## Nomination de la directrice de LADOM Guyane

**Nouvellement nommée en qualité de Directrice de l'unité territoriale de LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité) Guyane, Marilyne Rabord, s'est vue confier la mise en œuvre opérationnelle des politiques définies par la direction générale. Au côté de son équipe dont elle assure l'encadrement et l'accompagnement, elle pilote et déploie l'offre de service « mobilité » sur le territoire guyanais.**

### Un passage de relais fort en symbole

Marilyne Rabord, 36 ans, native de Guyane, succède à Victor LAUPA qui, a porté et développé durant dix-sept ans, avec beaucoup de talent et de discernement, l'unité territoriale de Guyane. L'héritage est donc à la fois un honneur mais aussi un véritable défi pour cette jeune femme qui se voit remettre le flambeau par celui qui l'aura recruté 12 ans plus tôt.

En effet, outre son regard nouveau, qui est un atout indéniable pour l'Agence, Marilyne Rabord a été sélectionnée et reconnue pour ses qualités professionnelles et humaines. Arrivée durant l'été 2005 à l'Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (ANT), elle décidera d'y rester et assistera à la transformation de l'ANT devenue LADOM en 2009. Son ancien poste de conseillère en insertion professionnelle au sein de l'Agence, lui a permis d'affiner et de faire croître sa connaissance de l'environnement politico-économique guyanais mais aussi, de tisser des liens forts avec les acteurs majeurs de l'emploi et de la formation.

### L'unité territoriale de Guyane : une équipe pluridisciplinaire et dynamique

Sous l'autorité de leur Directrice, l'équipe composée d'une dizaine d'agents, accompagne les résidents guyanais dans leur(s) projet(s) de mobilité : de la prise en charge de formations professionnelles qualifiantes pour les demandeurs d'emploi, à la prise en charge des frais aériens des étudiants et des résidents. L'équipe a permis le financement en 2017 de :

- 241 parcours de formation au profit des demandeurs d'emploi.
- 974 billets d'avion au profit des étudiants.
- 1 928 bons de continuité territoriale au profit des résidents.